

Commune de DOUAINS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 13 mai 2015

Étaient présents :

Mme Catherine COUÂNON, Maire
MM Bernard UGUEN, Ulric SERRANO, adjoints
Philippe MARIE, Dominique TIRON, Jean-Louis GUETTARD, Michel LE MORVAN

Ayant donné pouvoir :

Vincent LEROY a donné pouvoir à Mme Catherine COUÂNON, Maire

Absents excusés :

Philippe UHGETTO, Sandrine PRUNIER BOSSION

* * * *

M. Ulric SERRANO a été désigné secrétaire de séance.

Les compte-rendus des réunions des 10 mars et 8 avril 2015 seront approuvés lors du prochain conseil

CAPE

✓ **TRANSFERT DE COMPETENCE EN MATIERE DE DOCUMENTS D'URBANISME A LA CAPE**

Madame le Maire signale qu'avec différents maires de la Communauté d'agglomération, plusieurs anomalies sur la convention ont été relevées notamment sur le tarif pratiqué par la cape concernant les éventuels déplacements sur site du service instructeur ainsi que la notification au pétitionnaire par la mairie de la décision de la CAPE ;

Pour cela, une rencontre avec M.ROCHETTE va avoir lieu afin de revoir ces quelques remarques.

Considérant la nécessité d'éviter une atteinte au principe de continuité du service public, en bénéficiant d'un service opérationnel à compter du 1^{er} juillet 2015, le conseil municipal décide par 7 voix pour et 1 abstention (*Jean-Louis GUETTARD*) d'adhérer au service intercommunal d'instruction des autorisations d'urbanisme.

La convention précisant les modalités de fonctionnement , de financement du service intercommunal sera signée dès que nous aurons réponse à nos remarques.

✓ **BENNE A DECHETS VERTS**

La fermeture de la benne à déchets verts est programmée pour le 28 mai 2015. Cette information sera distribuée dans toutes les boites aux lettres. Cette décision nous est imposée par le service Environnement de la CAPE pour faire face notamment à la baisse des dotations de l'Etat.

La CAPE indique s'être engagée dans un grand plan d'économies conduisant à la suppression de la collecte des déchets verts.

Madame le Maire indique qu'en ce qui nous concerne nous ne pouvons impacter d'avantage le budget communal puisque chaque année nous sommes en dépassement de tonnage et devons payer l'excédent. C'est pourquoi, la commune ne proposera pas d'alternative, à savoir laisser la benne et prendre à sa charge l'ensemble des frais ; enlèvement, transport, traitement...)

Dorénavant, tous les habitants de la commune devront déposer les déchets verts dans l'une des déchetteries : « Mercey-La Chapelle Réanville, St Aquilin de Pacy ou Vernon » en présentant la carte d'accès à retirer à la mairie de Douains.

✓ TRANSPORT A LA DEMANDE

Le service transports de la CAPE nous communique les chiffres de fréquentation du transport à la demande sur l'ensemble du territoire communautaire ainsi que pour DOUAINS ;
Ce service affiche un bilan en progression tous les ans. Toutefois ce fonctionnement revient très cher à la CAPE et pourrait, dans l'avenir, être remplacé.

✓ TRANSPORTS

Un avertissement a été adressé à une élève pour non respect du règlement intérieur des transports scolaires.

ASSAINISSEMENT

Le service assainissement nous informe de l'état d'avancement de la campagne de contrôles des assainissements individuels de la commune. 93 % du parc A.N.C. est diagnostiqué, seules 14 habitations restent à faire.

Le constat est que sur 198 installations, 118 doivent subir une réhabilitation urgente !

CONFERENCE DES MAIRES

Différents points ont été examinés au cours de la réunion du 07 mai 2015, notamment
- le schéma de mutualisation communautaire : Une analyse sera faite par CALIA Conseil sur les besoins des communes avec des entretiens, suivra l'élaboration du schéma (*de septembre à novembre 2015*) puis l'approbation par le conseil communautaire (*en décembre 2015*)
- le projet de ligne nouvelle Paris-Normandie, Le 1^{er} COPIL (*comité de pilotage*) retient le projet « prioritaire » comprenant les trois sections prioritaires « Paris-Mantes, Mantes-Evreux et Rouen-Yvetot » et un projet cible, « les sections Evreux-Rouen, Louviers-Bernay et le contournement de Mantes ». Une nouvelle phase d'études et de concertation est entamée depuis mars 2015.

SETOM

Madame le Maire donne lecture du courrier du Président du SETOM « Daniel JACOB » qui tient à opposer un démenti catégorique sur une mauvaise gestion du SETOM. Les augmentations de tarif sont le résultat de « choix de gestion » Mais à ce jour, les coûts d'exploitation, les moyens de traitement et la modernisation des installations obligent à rechercher des solutions.

Les augmentations sont le résultat d'une anticipation pour l'avenir, compte-tenu des évolutions de la réglementation en discussion au niveau gouvernemental ce qui ne présage rien de bon au regard de l'intérêt général et donc des contribuables.

S.I.V.U

Le syndicat de voirie nous adresse le tableau des voiries des 11 communes adhérentes au syndicat

S.I.E.G.E

Le Président du SIEGE nous transmet copie de la convention de mise à disposition des équipements sur le projet de déploiement de bornes à recharge pour véhicules électriques.

La commune autorise le SIEGE à occuper à titre gracieux son domaine public. La prise en charge de la fourniture d'énergie est transférée à la CAPE (Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure) à compter de la mise à disposition des installations c'est-à-dire le 1^{er} janvier 2019. Le SIEGE ayant fait le choix de prolonger sa mission d'exploitant jusqu'au 31 décembre 2018.

L'appel d'offres relatif à la fourniture des bornes a été publié de façon que le déploiement puisse commencer à compter du 1^{er} septembre prochain et s'achever à l'automne 2016.

S.D.I.S.

La campagne de vérification des points d'eau incendie aura lieu entre le 1^{er} mai et le 30 novembre 2015

PREFECTURE YVELINES

Suite à l'enquête publique concernant la demande de prolongation de la concession de stockage souterrain de gaz naturel de St Illiers la Ville, le Préfet des Yvelines nous rappelle que notre commune est concernée par le périmètre de protection et que cette information doit normalement figurer dans les documents d'urbanisme applicables.

PREFECTURE DE L'EURE

M. le Préfet de l'Eure a pris un arrêté autorisant les agents et mandataires de SNCF Réseau à pénétrer dans les propriétés privées afin de procéder aux études nécessaires au projet ferroviaire de la ligne Paris-Normandie sur le territoire de notre commune.

SUBVENTIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal décide par 7 voix pour et 1 voix contre (*Philippe MARIE*) d'attribuer une subvention de :

- 200 € au Vélo-Club Pacéen
- 50 € à la SPA de l'Eure à Evreux
- 50 € à la Fondation Bardot
- 150 € à la Chorale Accord'Eure
- 50 € aux Amis des Monuments et sites de l'Eure

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de

- 2 500 € au Football Club de Douains

au préalable, la section football devra fournir les résultats financiers de l'année précédente.

COMMISSION NATIONALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

La commission a donné unanimement son accord à la création d'un village de marques sur le territoire de notre commune au cours de sa réunion du 6 mai 2015.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ La commission animations demande que l'éclairage soit maintenu toute la nuit le 20 mai à l'occasion de la fête des voisins.
- ✓ La commission travaux a sélectionné différentes tondeuses qui sont soumises au conseil municipal, après discussion c'est la tondeuse WICKING qui a été retenue.
- ✓ Vincent LEROY, responsable de la commission travaux informe le conseil de l'attente de 3 devis pour le remplacement des fenêtres de la mairie/maison communale.
- ✓ Jean-Louis GUETTARD demande s'il est possible de refaire l'entourage du terrain de boules. Nécessaire sera fait.
- ✓ Commémorations des Combats du Front de Seine : Cette cérémonie aura lieu le 6 juin. Après plusieurs réunions, le déroulé de la journée a été arrêté. Cela commence à 9 H 30 à Hardencourt Cocherel puis au Normandie Parc où un recueillement est prévu devant les plaques de M. de Vandière de Vitrac, de M. Jean Pomothy et l'Escadron des Cracks, puis les Officiels se rendront à Blaru puis à Douains où différentes

commémorations sont prévues : devant la plaque du 13^e Régiment des Dragons, puis celle des Combats du Front de Seine du 11 juin 40 et devant le Monument aux Morts . Un vin d'Honneur organisé par la commune de Douains est prévu dans la cour de l'Ecole de Douains. Toute la population est invitée à ces cérémonies.

- ✓ Terrains communaux à vendre : La majorité du conseil municipal est favorable.
- ✓ SIVOS : Le retrait de la commune de La Heunière est refusé. La 5^e classe est maintenue pour la rentrée prochaine .
- ✓ Garderie du mercredi A.M./ 21 enfants pourraient rester l'après-midi, il serait possible d'envisager une garderie. Une étude va être faite. A revoir au prochain conseil.
- ✓ Mairie de CHAIGNES – Elaboration du PLU - M. le Maire nous adresse copie de la délibération en date du 23 mars 2015 prescrivant la révision du POS pour élaborer un PLU sur l'ensemble de leur territoire. Un courrier sera adressé à la Mairie de Chaignes, la commune de Douains n'ayant pas de projet de proximité, puisque ce sont des terres agricoles qui jouxtent la commune de Chaignes. Néanmoins, nous nous rendrons sur place au cours de l'enquête publique .
- ✓ Mercredi 20 juin, une réunion de bilan de 1 an aura lieu à 20 heures.

URBANISME

- Le conseil municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption sur les biens suivants :
 - Propriété de M. MOREL et Mme COTHIN, 35ter, rue du Vivier
 - Propriété de M et Mme Christian MARRON, 21, rue du Vivier
- Permis de construire accordé à :
 - SAS TERRE SOLAIRE pour la création d'une ombrière photovoltaïque sur l'aire de stationnement à la ZAC du Normandie Parc – 1 rue du Brigadier-Chef Jean Pomothy
 - C.E.R. pour la création d'un bâtiment avec une aire de stationnement , rue du Capitaine de Vandière de Vitrac.

Fin de la réunion à 1 heure 30 minutes

Vu, le Maire

C. COUÂNON